ART. PREMIER N° 11

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2012

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

Nº 11

présenté par Mme Bareigts

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les territoires susvisés »,

les mots:

« ces collectivités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.